

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Résultats du quatrième trimestre de 2019 de Suncor Énergie

À moins d'indication contraire, toute l'information financière est non audité, est présentée en dollars canadiens et a été établie conformément aux Normes internationales d'information financière, plus précisément la Norme comptable internationale 34 Information financière intermédiaire publiée par l'International Accounting Standards Board. Les volumes de production sont présentés selon la participation directe avant redevances, sauf ceux de la Libye, qui sont présentés sur une base économique. Certaines mesures financières du présent communiqué (fonds provenant de l'exploitation, bénéfice d'exploitation, charges d'exploitation décaissées des Sables pétrolifères, charges d'exploitation décaissées de Fort Hills et charges d'exploitation décaissées de Syncrude) ne sont pas prescrites par les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada. Voir la rubrique « Mesures financières hors PCGR » du présent communiqué. Les informations concernant les activités du secteur Sables pétrolifères ne tiennent pas compte de la participation de Suncor Énergie Inc. (Suncor ou la Société) dans Fort Hills et Syncrude.

Calgary (Alberta), le 5 février 2020 – « Au cours du quatrième trimestre de 2019, Suncor a généré des fonds provenant de l'exploitation de 2,6 G\$, ce qui porte les fonds provenant de l'exploitation pour l'exercice à un nouveau montant record de 10,8 G\$, a déclaré Mark Little, président et chef de la direction. En 2019, nous avons redistribué à nos actionnaires 4,9 G\$ sous la forme de dividendes et de rachats d'actions, ce qui représente 45 % du total de nos fonds provenant de l'exploitation. Depuis le début de 2017, nous avons versé 7,1 G\$ en dividendes et racheté pour 6,7 G\$ de nos actions ordinaires, soit plus de 9 % de nos actions ordinaires en circulation, ce qui témoigne de notre engagement à redistribuer de la valeur aux actionnaires. »

- Les fonds provenant de l'exploitation se sont établis à 2,553 G\$ (1,66 \$ par action ordinaire) au quatrième trimestre de 2019, contre 2,007 G\$ (1,26 \$ par action ordinaire) au trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit un montant supérieur à 2 G\$ pour un dixième trimestre consécutif. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont chiffrés à 2,304 G\$ au quatrième trimestre de 2019, comparativement à 3,040 G\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cet écart est attribuable à l'entrée de trésorerie prise en compte dans le fonds de roulement qui a été comptabilisée dans un contexte de baisse des prix.
- Le résultat d'exploitation s'est établi à 782 M\$ (0,51 \$ par action ordinaire) au quatrième trimestre de 2019, contre 580 M\$ (0,36 \$ par action ordinaire) au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le quatrième trimestre de 2019, la Société a inscrit une perte nette de 2,335 G\$ (1,52 \$ par action ordinaire) en raison de la comptabilisation de pertes de valeur d'actifs hors trésorerie de 3,352 G\$ après impôt principalement attribuables à une révision à la baisse des prix prévisionnels du pétrole brut pour Fort Hills et une révision à la hausse des dépenses en immobilisations estimatives liées au projet d'extension ouest de White Rose, en comparaison d'une perte nette de 280 M\$ (0,18 \$ par action ordinaire) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Au quatrième trimestre de 2019, Suncor a démontré qu'elle continuait à privilégier la qualité plutôt que le volume, la production de pétrole brut synthétique du secteur Sables pétrolifères s'étant établie à 300 000 barils par jour (« b/j ») et le taux d'utilisation des installations de valorisation, à 86 %, comparativement à une production de pétrole brut synthétique de 273 400 b/j et à un taux d'utilisation des installations de valorisation de 79 % pour la période correspondante de l'exercice

précédent. La production des deux trimestres reflète l'incidence défavorable des travaux de maintenance menés au cours de ces périodes.

- Les volumes de production du secteur Exploration et production (« E&P ») sont passés de 90 200 barils d'équivalent pétrole par jour (« bep/j ») au quatrième trimestre de l'exercice précédent à 115 900 bep/j au quatrième trimestre de 2019. Cette hausse s'explique surtout par la production plus élevée provenant de la côte Est du Canada, qui est passée de 47 900 b/j au quatrième trimestre de l'exercice précédent à 69 600 b/j.
- La fiabilité de l'exploitation dans le secteur Raffinage et commercialisation s'est traduite par un taux d'utilisation des raffineries de 97 % et un débit de traitement du brut de 447 500 b/j.
- Suncor a approuvé le projet de parc éolien Forty Mile, qui devrait générer de la valeur grâce à une production d'électricité durable à faibles émissions de carbone et à la conservation des crédits de carbone générés pour les utiliser dans les activités en amont de Suncor.
- Après la clôture du trimestre, le conseil d'administration de Suncor (le « conseil ») a approuvé un dividende trimestriel de 0,465 \$ par action, ce qui représente une hausse de 11 %. Le conseil a également approuvé une augmentation du programme de rachat d'actions actuel de la Société visant à le faire passer de 2,0 G\$ à 2,5 G\$ d'ici la fin de février 2020 ainsi qu'une nouvelle reconduction du programme de rachat d'actions à hauteur de 2 G\$, à compter du 1^{er} mars 2020. Le renouvellement du programme témoigne de la confiance qu'a la Société en sa capacité à générer des flux de trésorerie et de son engagement à redistribuer de la trésorerie aux actionnaires.

Résultats financiers

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation de Suncor pour le quatrième trimestre de 2019 s'est établi à 782 M\$ (0,51 \$ par action ordinaire), en comparaison de 580 M\$ (0,36 \$ par action ordinaire) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à l'amélioration des écarts de prix du pétrole brut dans l'Ouest canadien par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, notamment un important rétrécissement des écarts de prix du brut lourd et du pétrole brut synthétique, qui a plus que contrebalancé la diminution du cours de référence. Cette situation s'est traduite par une majoration des prix obtenus par le secteur Sables pétrolifères et par une incidence nette favorable de la révision de l'évaluation des stocks, lesquelles ont été partiellement neutralisées par une diminution des marges de raffinage. Le résultat d'exploitation du quatrième trimestre de 2019 reflète également l'incidence favorable de la hausse de la production provenant de la côte Est du Canada et du projet Oda.

Le résultat d'exploitation s'est toutefois ressenti de la baisse de la production du secteur Sables pétrolifères par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui a été observée en raison essentiellement de l'exécution de travaux de maintenance planifiés, de même que des réductions obligatoires de la production imposées par le gouvernement de l'Alberta, de l'augmentation de la charge d'épuisement et d'amortissement, de la hausse des redevances et de la diminution du débit de traitement du brut par les raffineries.

Perte nette

Suncor a inscrit une perte nette de 2,335 G\$ (1,52 \$ par action ordinaire) au quatrième trimestre de 2019, contre une perte nette de 280 M\$ (0,18 \$ par action ordinaire) au trimestre correspondant de l'exercice précédent. En plus des facteurs ayant eu une incidence sur le résultat d'exploitation qui sont mentionnés ci-dessus, la perte nette du quatrième trimestre de 2019 rend compte de pertes de valeur

d'actifs hors trésorerie après impôt de 3,352 G\$ qui ont été partiellement contrebalancées par un profit de change latent après impôt de 235 M\$ à la réévaluation de la dette libellée en dollars américains. La perte nette du trimestre correspondant de l'exercice précédent tenait compte d'une perte de change latente après impôt de 637 M\$ à la réévaluation de la dette libellée en dollars américains et d'une perte de valeur hors trésorerie après impôt de 223 M\$ sur l'un des placements en titre de capitaux propres de la Société.

Fonds provenant de l'exploitation et flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les fonds provenant de l'exploitation, qui se sont établis à 2,553 G\$ (1,66 \$ par action ordinaire) au quatrième trimestre de 2019, comparativement à 2,007 G\$ (1,26 \$ par action ordinaire) au quatrième trimestre de 2018, reflètent essentiellement l'incidence des mêmes facteurs que ceux mentionnés ci-dessus qui ont influé sur le résultat d'exploitation.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont chiffrés à 2,304 G\$ (1,50 \$ par action ordinaire) au quatrième trimestre de 2019, comparativement à 3,040 G\$ (1,90 \$ par action ordinaire) au quatrième trimestre de 2018. En plus des éléments susmentionnés qui ont eu une incidence sur le résultat d'exploitation, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation reflètent également une sortie de trésorerie liée au fonds de roulement au cours du trimestre à l'étude, par rapport à une entrée de trésorerie au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La sortie de trésorerie prise en compte dans les soldes du fonds de roulement hors trésorerie de la Société s'explique principalement par une hausse des soldes de créances liée à une augmentation des marges de raffinage à la fin du trimestre et par un accroissement des volumes de ventes en amont.

Résultats d'exploitation

La production en amont totale de Suncor s'est établie à 778 200 bep/j pour le quatrième trimestre de 2019, comparativement à 831 000 bep/j pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ce recul est principalement attribuable à la baisse de la production du secteur Sables pétrolifères qui a résulté de l'exécution de travaux de maintenance planifiés et des réductions obligatoires de la production dans la province d'Alberta. Les volumes de production du secteur E&P ont augmenté par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse de la production provenant de la côte Est du Canada et du projet Oda.

Au cours du quatrième trimestre de 2019, la Société a continué de tirer parti de sa présence régionale et de la polyvalence de ses actifs pour maximiser la valeur des barils alloués aux termes du programme de réduction obligatoire de la production. La Société a réussi à optimiser le transfert de ses allocations au titre des réductions entre les actifs pendant les travaux de maintenance planifiés menés aux installations du secteur Sables pétrolifères et à Syncrude tout en continuant à se concentrer sur la production de pétrole brut synthétique à valeur plus élevée. Une fois les travaux de maintenance achevés au cours du trimestre, la Société a pu acheter des crédits provenant de tiers et bénéficier des allègements spéciaux des réductions obligatoires de la production qui ont été annoncés par le gouvernement de l'Alberta le 31 octobre 2019 et qui sont entrés en vigueur le 1^{er} décembre suivant. Ce programme offre aux producteurs un allègement temporaire des réductions correspondant à l'augmentation progressive de leurs exportations ferroviaires, une mesure qui devrait être maintenue en 2020.

Les volumes de production du secteur Sables pétrolifères se sont chiffrés à 418 100 b/j au quatrième trimestre de 2019, contre 432 700 b/j au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La baisse de la production est essentiellement attribuable aux travaux de maintenance, notamment les travaux de maintenance planifiés menés tous les ans aux installations de cokéfaction du secteur Sables pétrolifères – Activités de base de Suncor. Cette baisse tient également à la perte de rendement accrue liée à l'accroissement de la production de pétrole brut synthétique à valeur plus élevée, aux

réductions obligatoires de la production et à une interruption survenue à MacKay River. MacKay River devrait reprendre ses activités au début du deuxième trimestre de 2020, au terme des travaux de maintenance planifiés dont l'achèvement a été devancé au premier trimestre de 2020 afin de coïncider avec l'interruption et de limiter ainsi les répercussions sur la production de l'ensemble de l'exercice. Grâce à l'excellente fiabilité des installations de valorisation, la production de pétrole brut synthétique a augmenté pour atteindre 300 000 b/j au quatrième trimestre de 2019, et ce, malgré l'exécution de travaux de maintenance, en comparaison de 273 400 b/j au quatrième trimestre de 2018, ce qui représente des taux d'utilisation respectifs de 86 % et de 79 %. La production de bitume non valorisé provenant des actifs *in situ* de la Société s'est établie à 118 100 b/j au quatrième trimestre de 2019, contre 159 300 b/j au quatrième trimestre de 2018, ce qui rend compte essentiellement de l'incidence de l'interruption à MacKay River et de la gestion des réductions obligatoires de la production, lesquelles ont entraîné une augmentation des volumes destinés à la valorisation, conformément à la priorité accordée par la Société à la qualité plutôt qu'aux volumes, à la faveur d'une production de pétrole brut synthétique à valeur plus élevée.

Les charges d'exploitation décaissées par baril du secteur Sables pétrolifères ont augmenté pour s'établir à 28,55 \$ au quatrième trimestre de 2019, contre 24,50 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui reflète l'incidence de la baisse des volumes de production dont il est question ci-dessus, de la hausse des coûts liée à un accroissement de la production de barils de pétrole brut synthétique à valeur plus élevée ainsi que de l'augmentation des coûts liés aux entrepreneurs miniers, des coûts de maintenance des pelles et des coûts des marchandises.

La quote-part de Suncor dans la production de Fort Hills s'est élevée à 87 900 b/j en moyenne au quatrième trimestre de 2019, en comparaison de 98 500 b/j au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable aux travaux de maintenance planifiés menés à bien au cours du trimestre, de même qu'aux réductions obligatoires de la production. Ces réductions continuent de peser sur Fort Hills, car elles sont appliquées en fonction des volumes de 2018, période où la cadence de production des installations augmentait progressivement pour atteindre la capacité nominale. La Société est néanmoins parvenue à atténuer l'incidence des réductions obligatoires de la production en transférant à l'interne des crédits provenant du secteur Sables pétrolifères et en achetant des crédits provenant de tiers.

Les charges d'exploitation décaissées par baril de Fort Hills se sont chiffrées en moyenne à 28,65 \$ au quatrième trimestre de 2019, en comparaison de 24,85 \$ au quatrième trimestre de l'exercice précédent, ce qui rend compte de l'incidence de la baisse des volumes de production et de la légère hausse des charges d'exploitation décaissées qui a résulté de l'augmentation du volume de travaux de maintenance planifiés exécutés.

La quote-part de Suncor dans la production de Syncrude s'est établie à 156 300 b/j au quatrième trimestre de 2019, en comparaison de 209 600 b/j au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution s'explique principalement par les travaux de maintenance planifiés qui ont été entrepris au troisième trimestre de 2019 et achevés au cours du quatrième trimestre, alors que la Société n'avait pas mené de travaux de maintenance planifiés au quatrième trimestre de 2018, ainsi que par les réductions obligatoires de la production. Une fois les travaux de maintenance achevés, la Société a pu atténuer l'incidence des réductions obligatoires de la production sur les volumes en transférant des crédits à l'interne et en achetant des crédits provenant de tiers. L'excellente fiabilité des installations qui a résulté des travaux de maintenance est représentative de leur rendement tout au long de l'exercice, 2019 étant le deuxième meilleur exercice de l'histoire de ces actifs au chapitre de la production, et ce, malgré les réductions obligatoires.

Les charges d'exploitation décaissées par baril de Syncrude se sont établies à 39,85 \$ au quatrième trimestre de 2019, en hausse par rapport à celles de 31,75 \$ inscrites au trimestre correspondant de

l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la baisse de la production, en partie contrebalancée par la diminution des charges d'exploitation décaissées.

Les volumes de production du secteur E&P se sont établis à 115 900 bep/j au quatrième trimestre de 2019, en comparaison de 90 200 bep/j au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse de la production provenant de la côte Est du Canada et du projet Oda, où la production a débuté au premier trimestre de 2019, partiellement contrebalancée par la déplétion naturelle au Royaume-Uni.

Le débit de traitement du brut par les raffineries a atteint 447 500 b/j, et le taux d'utilisation des raffineries est demeuré excellent, s'établissant à 97 % au quatrième trimestre de 2019, comparativement à un débit de traitement du brut de 467 900 b/j et à un taux d'utilisation des raffineries de 101 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les ventes de produits raffinés ont augmenté pour se chiffrer à 534 600 b/j au quatrième trimestre de 2019, en comparaison de 530 600 b/j pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui rend compte d'un volume considérable de ventes au détail.

« Les raffineries et les installations de valorisation ont affiché une grande fiabilité au cours du trimestre et, malgré quelques difficultés sur le plan de l'exploitation, nous avons mené à bien des travaux de maintenance d'envergure à toutes nos installations de production en amont, a déclaré Mark Little. Forts de la fiabilité de nos installations de valorisation, nous avons pu nous concentrer judicieusement sur la qualité plutôt que sur les volumes, ce qui s'est traduit par une production à marge plus élevée en période de réductions obligatoires. »

Mise à jour concernant la stratégie

Au quatrième trimestre de 2019, Suncor a continué de s'efforcer de maximiser la redistribution de trésorerie à ses actionnaires, ayant versé 644 M\$ de dividendes et racheté 11,1 millions d'actions ordinaires en contrepartie d'un montant de 452 M\$ dans le cadre de son programme de rachat d'actions. En 2019, la Société a redistribué 4,9 G\$ en trésorerie aux actionnaires sous la forme de dividendes et de rachats d'actions, ce qui représente 45 % du total des fonds provenant de l'exploitation, et a également réduit sa dette de 425 M\$ grâce à la marge de manœuvre que lui procure toujours sa stratégie de répartition du capital.

Au quatrième trimestre de 2019, après que le conseil a approuvé une augmentation du programme de rachat d'actions de la Société visant à le faire passer de 2,0 G\$ à 2,5 G\$, la Bourse de Toronto a accepté un avis l'informant de l'intention de la Société d'augmenter le nombre maximal des actions qu'elle peut racheter dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. L'augmentation du programme de rachat d'actions témoigne de la confiance qu'a la Société en sa capacité à générer des flux de trésorerie et de son engagement à redistribuer de la trésorerie aux actionnaires.

Après la clôture du trimestre, le conseil a approuvé un dividende trimestriel de 0,465 \$ par action, ce qui représente une hausse de 11 %, et a également autorisé le rachat d'actions d'une valeur maximale de 2,0 G\$ à compter du 1^{er} mars 2020.

Suncor continue de faire évoluer les projets et les investissements destinés à accroître graduellement et durablement ses flux de trésorerie disponibles annuels en réduisant les coûts d'exploitation et de maintenance et en investissant dans des projets qui accroissent la valeur de ses actifs intégrés existants, tout en réalisant des progrès au chapitre de la sécurité, de la fiabilité et de la durabilité.

Suncor se concentre sur des projets à faible intensité capitalistique et créateurs de valeur, notamment la centrale de cogénération annoncée au troisième trimestre de 2019, la poursuite du déploiement de

camions autonomes, les nouveaux procédés de gestion des résidus miniers, les pipelines bidirectionnels de Syncrude et l'adoption de technologies numériques, ce qui souligne notre engagement à assurer une forte croissance économique qui est axée sur le progrès technologique et qui produit des résultats durables de premier plan.

La Société est déterminée à réduire l'intensité de ses émissions totales de gaz à effet de serre (« GES ») de 30 % d'ici 2030 et continue à investir dans les nouvelles technologies à faibles émissions de carbone destinées à réduire le bilan carbone de ses activités et des produits qu'elle vend. Au quatrième trimestre de 2019, la Société a approuvé le projet de parc éolien Forty Mile dans le sud de l'Alberta. Ce projet d'énergie renouvelable représente des dépenses en immobilisations totales estimées à 300 M\$, dont 25 % en 2019 et le reste au cours des deux prochaines années. Cette approche d'investissement dans les énergies renouvelables devrait générer une valeur importante grâce à une production d'électricité durable à faibles émissions de carbone et à la conservation des crédits de carbone générés pour les utiliser dans les activités en amont de Suncor. Parallèlement à la centrale de cogénération, Suncor a approuvé en 2019 des projets qui devraient permettre d'atteindre le tiers de son objectif de réduction de l'intensité de ses émissions de GES.

Au quatrième trimestre de 2019, la Société a également conclu une prise de participation additionnelle de 50 M\$ dans Enerkem Inc., une entreprise de conversion des déchets en biocarburants et en produits chimiques renouvelables, portant ainsi le total de la prise de participation de la Société à 73 M\$.

« Suncor continue d'investir dans des projets à haut rendement et, au quatrième trimestre de 2019, a approuvé le projet de parc éolien Forty Mile, qui vise à fournir une énergie fiable et à faibles émissions de carbone au réseau électrique de l'Alberta, a déclaré M. Little. De plus, par l'entremise de notre marque Petro-Canada, nous contribuons à la transformation du système énergétique canadien grâce à l'achèvement de notre réseau pancanadien de bornes de charge rapide pour véhicules électriques. Ces projets devraient générer de la valeur pour les actionnaires de Suncor et contribuer aux objectifs stratégiques de développement durable de la Société. »

La Société continue de mettre l'accent sur la croissance stratégique de la production tirée des actifs existants, notamment en élaborant des projets de forage d'extension extracôtiers dans le secteur E&P. Les activités de forage sont en cours à Hebron et la production continue d'augmenter avec l'achèvement du dixième puits productif au cours du quatrième trimestre. Les autres activités du secteur E&P au quatrième trimestre de 2019 comprenaient les activités de forage de développement de Hibernia, Hebron et Buzzard, ainsi que les travaux de mise en valeur du projet Terra Nova, du projet Fenja et du projet d'extension ouest de White Rose.

Rapprochement du résultat d'exploitation¹⁾

(en millions de dollars)	Trimestres		Périodes de 12 mois	
	clos les 31 décembre	2018	closes les 31 décembre	2018
	2019		2019	2018
Résultat net	(2 335)	(280)	2 899	3 293
Pertes de valeur d'actifs ²⁾	3 352	—	3 352	—
(Profit) perte de change latent sur la dette libellée en dollars américains	(235)	637	(590)	989
Incidence des ajustements du taux d'imposition sur l'impôt différé ³⁾	—	—	(1 116)	—
Perte sur placement en titres de capitaux propres et (profit) sur cessions importantes ⁴⁾	—	223	(187)	30
Résultat d'exploitation ¹⁾	782	580	4 358	4 312

- 1) Le résultat d'exploitation est une mesure financière hors PCGR. Tous les éléments de rapprochement sont présentés déduction faite de l'impôt. Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures financières hors PCGR » du présent communiqué.
- 2) Au quatrième trimestre de 2019, la Société a comptabilisé, dans son secteur Sables pétrolifères, des pertes de valeur après impôt de 2,803 G\$ à l'égard de sa quote-part des actifs de Fort Hills en raison d'une révision à la baisse des prix prévisionnels du pétrole brut à long terme et a comptabilisé, dans son secteur E&P, des pertes de valeur après impôt de 393 M\$ liées à White Rose en raison d'une révision à la hausse des dépenses en immobilisations estimatives liées au projet d'extension ouest de White Rose. Se reporter à la note 13 des états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Société pour le trimestre et la période de 12 mois clos le 31 décembre 2019 pour plus de précisions à ce sujet.
- 3) Au deuxième trimestre de 2019, la Société a comptabilisé un recouvrement d'impôt différé de 1,116 G\$ lié à la quasi-adoption par le gouvernement de l'Alberta d'une loi visant à réduire de façon progressive le taux d'imposition des sociétés au cours des quatre prochaines années pour le faire passer de 12 % à 8 %.
- 4) Le résultat net du troisième trimestre de 2019 tient compte d'un profit après impôt de 48 M\$ lié à la vente de certains actifs non essentiels du secteur E&P. Le résultat net du troisième trimestre de 2018 tient compte d'un profit après impôt de 60 M\$ découlant de la vente de la participation de la Société dans le projet d'exploitation minière de sables pétrolifères Joslyn. Au cours du deuxième trimestre de 2019, la Société a vendu sa participation de 37 % dans Canbriam, pour un produit total et un profit équivalent de 151 M\$ (139 M\$ après impôt). La valeur de cette participation avait précédemment été ramenée à zéro au quatrième trimestre de 2018 à la suite de l'évaluation par la Société des prix à terme du gaz naturel et de l'incidence sur les flux de trésorerie futurs estimatifs.

Perspectives de la Société

Aucune modification n'a été apportée aux perspectives de Suncor préalablement annoncées pour 2020. Pour des précisions et des mises en garde sur les perspectives de Suncor pour 2020, visitez le suncor.com/perspectives.

Mesures financières hors PCGR

Le bénéfice d'exploitation est défini dans la mise en garde concernant les mesures financières hors PCGR du rapport aux actionnaires de Suncor pour le quatrième trimestre daté du 5 février 2020 (le rapport trimestriel) et fait l'objet d'un rapprochement avec les mesures les plus directement comparables conformes aux PCGR ci-dessus et dans les rubriques « Information financière consolidée » et « Résultats sectoriels et analyse » du rapport trimestriel. Les charges d'exploitation décaissées du secteur Sables pétrolifères, les charges d'exploitation décaissées de Fort Hills et les charges d'exploitation décaissées de Syncrude sont décrites dans la mise en garde concernant les mesures financières hors PCGR du rapport de trimestriel et font l'objet d'un rapprochement avec les mesures les plus directement comparables conformes aux PCGR dans la rubrique « Résultats sectoriels et analyse » du rapport trimestriel. Les fonds provenant de l'exploitation sont décrits et font l'objet d'un rapprochement avec les mesures les plus directement comparables établies conformément aux PCGR dans la mise en garde concernant les mesures financières hors PCGR du rapport trimestriel, le cas échéant. Ces mesures financières hors PCGR ont été incluses parce que la direction les utilise pour analyser la performance opérationnelle, l'endettement et la liquidité et qu'elles peuvent être utiles aux investisseurs pour les mêmes raisons. Ces mesures financières hors PCGR n'ont pas de définition normalisée et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables avec les mesures similaires présentées par d'autres sociétés et elles ne devraient pas être utilisées hors contexte ni comme des substituts aux mesures de rendement établies conformément aux PCGR.

Mise en garde – renseignements de nature prospective

Le présent communiqué contient certaines informations et certains énoncés de nature prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes et américaines applicables régissant les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs du présent communiqué incluent des références à ce qui suit : des énoncés concernant le projet de parc éolien Forty Mile, notamment : l'attente selon laquelle il générera une valeur importante grâce à une production d'électricité durable à faibles émissions de carbone et à la conservation des crédits de carbone générés pour les utiliser dans les activités en amont de Suncor; l'attente selon laquelle il fournira une électricité fiable et à faibles émissions de carbone au réseau électrique de l'Alberta, l'estimation des dépenses en immobilisations du projet et le moment où elles seront

réalisées; et l'attente selon laquelle, avec l'achèvement du réseau de bornes de charge rapide pour véhicules électriques dans l'ensemble du Canada, il générera de la valeur pour les actionnaires de Suncor et contribuera aux objectifs stratégiques de durabilité de la Société; l'engagement continu de Suncor à redistribuer de la trésorerie aux actionnaires et à maximiser le rendement pour ses actionnaires; les attentes de Suncor concernant les réductions obligatoires de la production du gouvernement de l'Alberta, notamment le fait que tant les réductions que le programme des allègements spéciaux se poursuivront jusqu'en 2020; l'attente de Suncor selon laquelle elle continuera de faire évoluer les projets et les investissements destinés à accroître graduellement et durablement ses flux de trésorerie disponibles annuels en réduisant les coûts d'exploitation et de maintenance et en investissant de manière stratégique dans l'accroissement de la production tirée des actifs existants, tout en réalisant des progrès au chapitre de la sécurité, de la fiabilité et du développement durable; l'attente selon laquelle la Société continuera de mettre l'accent sur la croissance de la production stratégique tirée des actifs existants, notamment en élaborant des projets de forage d'extension extracôtiers dans le secteur E&P; les énoncés concernant l'objectif de Suncor de réduire l'intensité de ses émissions totales de GES de 30 % d'ici 2030, notamment le fait que Suncor a approuvé des projets en 2019 qui devraient permettre d'atteindre un tiers de son objectif de réduction de l'intensité des émissions de GES et son intention de continuer à investir dans les nouvelles technologies à faibles émissions de carbone destinées à réduire son bilan carbone; l'attente selon laquelle l'accent mis par Suncor sur des projets à faible intensité capitalistique et créateurs de valeur souligne son engagement à assurer une forte croissance économique qui est axée sur le progrès technologique et qui produit des résultats durables de premier plan; et l'attente selon laquelle les activités à MacKay River reprendront au début du deuxième trimestre de 2020. En outre, tous les autres énoncés et autres informations traitant de la stratégie de croissance de Suncor, de ses décisions en matière de dépenses et d'investissements prévus et futurs, des prix des marchandises, des coûts, des calendriers, des volumes de production, des résultats opérationnels et des résultats financiers, et de l'incidence prévue des engagements futurs, constituent des énoncés prospectifs. Certains énoncés et renseignements prospectifs se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « s'attend », « prévoit », « estimations », « planifie », « prévu », « entend », « croit », « projets », « indique », « pourrait », « se concentre », « vision », « but », « perspectives », « proposé », « cible », « objectif », « continue », « devrait », « peut » et autres expressions analogues.

Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles, les estimations, les projections et les hypothèses de Société à la lumière de l'information qui était à sa disposition au moment où ces énoncés ont été formulés et en fonction de l'expérience de Suncor et de sa perception des tendances historiques, notamment les attentes et hypothèses au sujet de l'exactitude des estimations des réserves et des ressources; les prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; le rendement des actifs et de l'équipement; la rentabilité des capitaux et les économies de coûts; les lois et les politiques gouvernementales applicables; les taux de production futurs et la suffisance des dépenses en immobilisations budgétées pour l'exécution des activités planifiées; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre, des services et de l'infrastructure; la capacité des tiers à remplir leurs obligations face à Suncor; le développement et l'exécution des projets; et la réception en temps utile des approbations des autorités de réglementation et des tiers.

Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties d'un rendement futur et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux qui touchent d'autres sociétés pétrolières et gazières et d'autres sont propres à Suncor. Les résultats réels de Suncor pourraient différer de façon importante de ceux exprimés ou suggérés de manière implicite dans ses énoncés ou renseignements prospectifs; le lecteur est donc averti de ne pas s'y fier indûment.

La notice annuelle de Suncor, le formulaire 40-F et le rapport annuel aux actionnaires, chacun daté du 28 février 2019, et les autres documents que Suncor dépose périodiquement auprès des autorités en valeurs mobilières décrivent les risques, incertitudes et hypothèses importants et les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels et de tels facteurs sont incorporés aux présentes par voie de référence. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents à Suncor au 150, 6th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 3E3, en téléphonant au 1-800-558-9071, en en faisant la demande par courriel à invest@suncor.com ou en consultant le profil de la Société sur SEDAR au sedar.com ou EDGAR au sec.gov. Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Suncor se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement ses renseignements de nature prospective, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres circonstances.

Mise en garde – BEP

Certains volumes de gaz naturel ont été convertis en barils équivalent pétrole (bep) en supposant qu'un baril (b) est l'équivalent de six mille pieds cubes de gaz naturel. Les mesures exprimées en bep peuvent être trompeuses, surtout si on les considère isolément. Le ratio de conversion d'un baril de pétrole brut ou de liquides de gaz naturel à six mille pieds cubes de gaz naturel repose sur une méthode de conversion d'équivalence énergétique applicable surtout à la pointe du brûleur et ne représente pas nécessairement une équivalence de la valeur à la tête du puits. Étant donné que le ratio de valeur basé sur le prix actuel du pétrole brut par rapport à celui du gaz naturel diffère considérablement de l'équivalence d'énergie de 6:1, l'utilisation d'un ratio de conversion de 6:1 comme indice de valeur peut être trompeuse.

Suncor Énergie est la plus importante société énergétique intégrée du Canada. Les activités de Suncor sont reliées notamment au développement et à la valorisation des sables pétrolifères, à la production pétrolière et gazière extracôtière, au raffinage du pétrole et à la commercialisation des produits sous la marque Petro-Canada. À titre de membre des indices de durabilité Dow Jones, FTSE4Good et CDP, Suncor exploite les ressources pétrolières de façon responsable, ainsi qu'un portefeuille croissant de sources d'énergie renouvelable. Suncor est inscrite à l'indice boursier UN Global Compact 100. Les actions ordinaires de Suncor (symbole : SU) sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.

– 30 –

Pour plus d'information à propos de Suncor, visitez notre site Web à suncor.com, suivez-nous sur Twitter [@Suncor](https://twitter.com/Suncor) ou allez à ensemble.suncor.com.

Le rapport aux actionnaires pour le quatrième trimestre de 2019 de Suncor, les états financiers et les notes (non audités) peuvent être téléchargés à partir de suncor.com/rapportsfinanciers.

Pour une présentation des Relations avec les investisseurs de Suncor mise à jour, veuillez visiter suncor.com/centre-des-investisseurs.

Pour écouter la webdiffusion portant sur les résultats du quatrième trimestre de Suncor, veuillez visiter suncor.com/webdiffusions.

Demandes des médias :
833-296-4570
media@suncor.com

Demandes des investisseurs :
800-558-9071
invest@suncor.com